

Aménagement Coeur de village

Lieu-dit "Le Pré" 39700, Sermange



Présentation

Présentation du projet

Le projet de mise en valeur du coeur de village de Sermange s'inscrit dans une politique de réhabilitation de ce village remarquable et dans la prise de conscience de la qualité de son patrimoine architectural.

Le village a la particularité de posséder en son centre un espace non urbanisé important, coupé par une voie départementale, dans lequel se rassemblent, en creux de vallon, les sources à l'origine de la Grande Fontaine (classée) et l'ensemble fontaine-lavoir de « la Fontenotte » (inscrite).

Le travail de l'agence a consisté à travailler sur les limites de cet espace de manière à ce que le vide soit perçu non pas comme une absence mais comme une qualité, donnant aux bâtiments situés alentours une perspective.

Un lieu végétal

Un long platelage de bois de châtaignier traverse le grand pré, à revêtement de type prairial, soulignant ses courbes naturelles sans les endommager, et permettant le passage des piétons et des vélos.

Un lieu délimité

La nature des limites (départementale, socle-fontaine, passerelle en limite agricole) est une donnée fondamentale du projet. Le travail sur les franges les a rendu pleinement actrices de la composition : elles éveillent l'attention sur l'espace central tout en lui laissant son rôle de respiration dans le village.

Sécurisation de la route (proximité des écoles maternelle et primaire) : aménagement d'une allée empruntée par

les écoliers et plantation d'une trame de frênes pour densifier les abords de la route.

Un lieu partagé

Ouvert à des usages festifs, aux jeux, à la détente, l'espace comprend une aire de jeux naturelle pour les enfants : la passerelle a été accompagnée d'un bassin et d'un banc.

Le bois du platelage, vieilli naturellement, se fond avec la pierre, et le bassin, d'une maçonnerie simple en béton, témoigne d'un geste de soumission au regard des éléments patrimoniaux déjà présents, évitant ainsi la confusion entre l'ancien et le récent.

Un lieu marqué par l'eau dans sa partie basse

Après ajout d'un drain central pour assainir le pré, en forme de cuvette, le nouveau plan d'eau, toujours connecté au chapelet du lavoir et de la fontaine, a été conçu pour un usage ludique et pour préserver un écosystème de zone humide où sagittaires, prêles et nénuphars coexistent.

(Texte Agence Territoires)

Prix :

Prix de l'Aménagement urbain 2010 - Le Moniteur

Catégorie Villes de moins de 10 000 habitants

Cette distinction récompense une réalisation dont le jury a reconnu l'intelligence et l'efficacité, ainsi que la justesse des matériaux employés.

Programme

Création d'un lieu ouvert à tous, délimité, à dominante végétale et maîtrisant la zone humide dans sa partie basse

Mots clés AMENAGEMENT PAYSAGER - BOIS - CENTRE BOURG - ESPACE PUBLIC

Concepteur(s) Agence Territoires (P. Convercey- F. Mathe- E. Voiriot- architectes paysagistes)

Maître(s) d'ouvrage(s) Commune de Sermange

Types de réalisation Aménagement paysager - Aménagement urbain

Année de réalisation 2008

Surface(s) 6 400 m2 dont 2 100 m2 pour la surface traitée hors engazonnement

Coûts 235 000 € HT

Crédit photos Photos : Nicolas Waltefaugle - Plan masse : Territoires

Date de mise à jour 29/11/2012





